

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 mars 2018

EXONÉRATION HEURES SUPPLÉMENTAIRES - (N° 702)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 7

présenté par

M. Dive

ARTICLE 2

À la première phrase de l'alinéa 6, après la seconde occurrence du mot :

« contrôle »,

insérer les mots :

« de l'application ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.